

**RAPPORT**  
**A M. Le Préfet des Ardennes**  
**SUR LA SITUATION**  
**DES**  
**ARCHIVES DEPARTEMENTALES**  
**DES ARDENNES**  
**PENDANT L'EXERCICE 1933-1934**  
**PAR**  
**M.MASSIET DU BIEST**  
**ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT**



**CHARLEVILLE**  
**TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, Succr**  
**37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves**  
**1933-1934**

**RAPPORT**  
**DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL**

*Immeuble*

La question des agrandissements reste depuis trois ans au premier plan : le dernier rapport annuel du Ministère en date du 11 janvier 1934 insiste à nouveau sur leur nécessité. J'en suis réduit à escompter la place laissée par une vente de papier soit quelques travées au plus pour assurer le logement dans le dépôt du rez-de-chaussée réservé aux versements de deux cent liasses à provenir de la Trésorerie générale et d'une cinquantaine à provenir de la Caisse départementale d'incendie sans compter les versements normaux de la Préfecture.

A peine moins urgente est la question des mesures de protection des archives en cas de mobilisation. Rien de moins facile à déplacer qu'un dépôt d'Archives de 250.000 kilogrammes même en supposant qu'il n'il en a que la moitié de précieux. Je rappellerai mon rapport du 16 octobre 1933 et les pertes que nous subîmes de 1914-1918 et même de 1918 à 1920 du fait des intempéries et de l'impossibilité de réparations immédiates aux toitures et de l'humidité des caves. Un dépôt d'archives devrait être pourvu comme un organisme autonome de moyens sommaires de réparations et de protection permettant d'attendre que d'autres services publics viennent à son secours. Je dois rappeler en ordre que l'immeuble des archives ne possède aucune cave.

Les vœux que j'exprimais dans mon précédent rapport annuel au sujet du logement des Archives de la Reconstitution ont reçu satisfaction partielle et provisoire par leur rangement dans les quatre cellules du rez-de-chaussée de la prison désaffectée de Mézières, lesquelles donnent pour toute issue sur la cour intérieure de celle-ci et pourraient communiquer directement avec les Archives départementales. M. Malherbe cité dans mon précédent rapport, M. Pène et quelques autres fonctionnaires de ces Services ont surveillé l'installation des rayonnages. Leur seul défaut est d'être mal défendu contre l'humidité ; ils forment 62 mètres courants environ. Avant leur prise en charge il devra en être rédigé par les Services intéressés un répertoire sommaire.

*Classement, Recolement et Inventaire*

Le plus important travail a été le regroupement de la bibliothèque dans l'ordre du registre d'entrée, lequel permettait seul un récolement des 7046 numéros inscrits. Il faut compter en réalité un peu moins d'ouvrages que ce chiffre car de 1874 à 1925, c'est-à-dire jusqu'au N° 420 on a inscrit avec les volumes historiques les volumes administratifs destinés à rester à la Préfecture.

Parmi les volumes administratifs moitié environ est disparue en 1914-18. Quant à la Bibliothèque historique elle a perdu exactement par fait de guerre 114 volumes entrés de 1874 à 1914 dont beaucoup de brochures et la plupart de peu de valeur historique. Les recherches sont compliquées du fait que depuis le début et jusqu'en 1900 environ on inscrivait les volumes de façon très sommaire sans y porter le numéro d'entrée. Dans l'ignorance de ce fait nous en avons inscrit beaucoup en double.

En fait de volumes et brochures égarées communiquées ou perdues dans le déménagement et entrée depuis guerre il n'y en a qu'une douzaine, chiffre qui se réduira certainement par la suite. D'octobre 1933 à Janvier 1934, les fiches auteurs ont été faites par M. Didion à l'exception de celles de N° 4814 à 6573 déjà faites lors de l'entrée. En fin Mai 1934 ont été commencées les fiches matière ou fiches rose dont j'inscris moi-même les rubriques. J'ai également rectifié et transformé beaucoup de fiches erronées surtout des fiches anonymes.

Le récolement général dont j'ai parlé l'année précédente a été poursuivi jusqu'à achèvement. En ce qui concerne certaines séries (de K à N) décrites en 1926-28 le récolement offre une image légèrement différente de l'état actuel. Il en est de même pour la Bibliothèque historique dont il reproduit l'ancien classement par matières.

Des récolements partiels des séries anciennes avaient déjà été publiés dans mes rapports annuels de 1922 à 1925. Tous sont rectifiés, surtout ceux des Séries G et N. Celui de la Série E « Familles » est inédit et les pertes de 1914-18 y sont très faibles. Ceux des Séries E « Notaires » et de la partie inventoriée de la Série B révèlent des pertes plus sérieuses mais qui n'ont pu être déterminées que de façon approximative. Le regroupement rigoureusement chronologique apparaît comme un travail interminable et a dû être différé.

Ledit récolement sera le premier à fournir un véritable répertoire de la Série B « Justices » puisque même pour le fonds si complexe du Baillage et Cour Souveraine de Sedan il est toujours donné des dates extrêmes. Quant au supplément des Séries G et N d'importants reclassements sont en cours. La campagne de copie de registres paroissiaux anciens se terminera sur ceux du Chesne et aussi sur quelques registres isolés de Grandpré et de Montmeillant (entrée N° 415).

#### *Autres Inventaires.*

Je me suis décidé à clore provisoirement l'inventaire du fonds de l'Élection de Rethel (Série C) ouvrage de M. Mayeux. Il se termine par des analyses, statistiques de quelques rôles de taille de 1783 à 1789. L'analyse des Procès-verbaux de gardes et Rapports d'experts et surtout des innombrables procédures a dû être remise et sera probablement faite par moi-même.

J'ai préféré confier à M. Mayeux l'achèvement de l'Inventaire des Archives municipales de Daigny moins malaisé pour moi à revoir et à compléter et susceptible d'être imprimé assez vite.

J'aurai imprimé pour ma part les feuilles 24 et 25 de l'inventaire du fonds Coulon, Série F, m'efforçant d'en extraire de nombreux détails sur la vie forestière de la Principauté du Château Regnault avant 1790, non seulement au point de vue histoire mais au point de vue

folklore. Dans le même ordre d'idée j'ai commencé une enquête sur le sartage et le pelage des d'écorces après 1790 utilisant à la fois les données orales et les Archives modernes (Série F principalement)

#### *Acquisitions de documents.*

Les remplois de dommages de guerre restent presque exclusivement limités au paiement du personnel, le catalogue de la Bibliothèque ne s'est guère augmenté que de réinscription d'ouvrages omis en 1877-1914 provenant surtout de la Collection Flamanville. Quant aux dons de documents je me fais un plaisir de remercier Mme Vve J. Héchemann, pour quelques papiers modernes, coupures de presse et notes d'érudition provenant de son regretté mari, ancien Maire de Mézières mon confrère Moranville de Paris pour quelques copies modernes d'état civil concernant la famille de Roucy ; mon confrère l'Archiviste du Loiret pour quelques pièces de correspondance et procédures du 18e. siècle concernant M.de Mesmes, abbé commandataire de la Val Roy ; enfin M.J Badré, retraité à Revin pour un contrat de remplacement au Service militaire (1828-30). Pour compléter les papiers précités du Dr .L.J. Hechemann, j'ai acquis à la vente de ses meubles une collection reliée du quotidien « Le Courrier des Ardennes » de 1835 à 1879 et surtout un des deux ensembles connus des photographies et gravures du vieux Mézières disparu de 1871 à 1927 et de son enceinte (N° 410 du registre d'entrés).

#### *Versements.*

Première Division : 22 Janvier 1934, 17 liasses (subventions, apprentissage et enseignement technique) ; 7 février 1934, 22 liasses (statistiques, agriculture, fraudes, permis de conduire). Troisième Division : 23 Juin 1934, 69 liasses (hospitalisations etc. pièces de dépenses). Conseil de Préfecture : Février 1934, 40 liasses et 2 registres (contentieux, établissements insalubres), - Service vétérinaires : 23 Mars 1934, 16 liasses (importations, épidémies 1926-32). Inspection du Travail : Janvier 1934, 1 Liasse (enquêtes faites en 1921 sur le travail pendant l'occupation allemande). Inspection académique 1 Février 1934, 11 liasses (notices individuelles et bulletins). J'ai trouvé enfin au Tribunal de Rocroi 7 registres de jugements forestiers (1807-1837) omis en 1926. Le patient déblaiement par le concierge des greniers de la Direction des Contributions directes (6 travées de calques de plans cadastraux-An VIII-1830 environ) a amené le versement en vrac de tout un fonds en très mauvais état à trier et à revoir de pièces d'expertises de tout ordre et très copieux ayant servi vers 1820-1830 à la confection du cadastre : relevés des cotes imposables par localités, listes des propriétés par noms de personnes, enfin, sur registres et par communes, des tableaux d'expertises des mesures et denrées ayant servi à l'estimation et a la classification des propriétés avec le procès-verbal de celle-ci.

Le même déblaiement a dégagé une quinzaine de beaux atlas assez endommagés de plans cadastraux par nature de culture depuis 1808, œuvre d'essai semble-t-il concernant une quinzaine de cantons seulement et que l'on croyait perdue. Le Service des Evaluations cadastrales nouvellement installé rue du Pont de Pierre à Mézières en assure présentement la conservation.

### *Inspection et Reconstitution des Archives communales.*

L'organisation d'un office intermittent de copies modernes destiné à satisfaire aux besoins des communes et en second lieu à des recherches et des copies suivies pour la ville de Rethel a occupé une grande partie de mon temps. Pour le premier travail je dispose de M. Louis Gillet dont l'expérience m'est précieuse et qui n'est plus payé par le Département depuis le 15 Juin dernier ; pour le second M. Pierre Neyrand, Archiviste paléographe de la promotion de 1933 désigné par le Directeur des Archives le 8 Février 1934 et appointé par la ville de Rethel sur dommages de guerre en vertu de sa délibération du 13 Janvier 1933. Un rapport détaillé traitera ultérieurement de ces deux questions.

Parmi les communes non sinistrées ; la ville de Revin continue à témoigner de la même sollicitude pour les Archives. Les originaux depuis 1515 ont été presque tous déjà copiés par moi et les sceaux d'échevins seront moulés à Paris

Parmi les autres communes il en est qui ont conservé quelques débris d'archives, qui auraient besoin de les réviser et même de faire un essai de reconstitution d'ensemble comme Granpré et Buzancy. D'autres sont complètement sinistrées et ont déjà fait un effort remarquable comme celle de Haybes. Parmi les communes non sinistrées Saint Menges se propose de mettre fin à un abandon fâcheux ; Fumay grâce aux connaissances spéciales de son secrétaire pourra sous peu être offert comme modèle de réorganisation à toutes les communes moyennes.

### *Budget et dépenses*

La confection des fiches de Bibliothèque et la cherté du nouveau chauffage m'empêche de prévoir aucune nouvelle diminution du crédit. Je ferai remarquer d'ailleurs que depuis un an déjà pendant la durée de la révision des fiches, j'ai laissé sans emploi la moitié des crédits d'impression de l'inventaire, ceux-ci devront être utilisés pleinement et d'urgence les années suivantes

Le chapitre 5 art.3. Produit d'expéditions d'anciennes pièces ou actes déposés aux Archives départementales donne :

Vente de cartes géographiques.....	25 frs
Vente d'Inventaires.....	53 frs
	-----
Total.....	73 frs

Le Chapitre 16 du budget reste le suivant :

Article 1. Part du Département dans le traitement et les indemnités de l'Archiviste départemental.....

Article 2. Dépenses diverses de fonctionnement du service

Article 3. Publication de l'Inventaire.....

Article 4. Inspection des Archives communales.....

Quant au Chapitre 24, il a été dépensé à titre de remploi de dommages de guerre

Achats de livres.....	1452,85
Traitements des auxiliaires.....	19948,00
Reliures en particulier des Journaux officiels.....	1474,00

-----

Total 22874,85

Avec ce qui reste disponible savoir il convient de faire deux tranches égales l'une pour 1934-35 et l'autre 1935-36.

Mézières, le 17 Aout 1934

**L'Archiviste départemental,**

**J. MASSIET DU BIEST**